

LA RECONSTRUCTION DE NOTRE-DAME DE PARIS: DE L'EXCEPTION AUX DÉROGATIONS

JOURNÉE D'ÉTUDE
du **CRDT**

Credit photo : © Jean-Paul Bourme - Conception & Impression : Impression.com@univ-reims.fr

09/04/2021
9H30 À 16H30
ÉVÈNEMENT EN LIGNE

RENSEIGNEMENTS
stephanie.ouhibi@univ-reims.fr



9H30 : OUVERTURE

Anaïs Danet,

Professeure, Doyenne de la faculté de droit et de science politique de Reims

Serge Pugeault,

Professeur, Directeur du CRDT, Université de Reims Champagne Ardenne

Propos introductifs : « Loi d'exception et patrimoine »

Line Touzeau

Maître de conférences, Université de Reims Champagne Ardenne

10H : I - INSTITUTIONS

Présidence : Serge Pugeault

Professeur, Université de Reims Champagne Ardenne, Directeur du CRDT

« L'établissement public (re)constructeur : nouvelle forme institutionnelle des grands projets culturels présidentiels ? »

Thomas Hélie

Maître de conférences, Université de Reims Champagne Ardenne

« Genèse de l'établissement public : les institutions du patrimoine mises à l'écart ? »

Maryvonne de Saint-Pulgent

Ancienne Directrice du patrimoine

Discussion & Pause

11H : II - FINANCEMENTS

Présidence : Jérôme Fromageau

Ancien Doyen de la Faculté Jean Monnet, Université Paris Sud, Président de la SFDE

« Les financements privés »

Armelle Verjat

Docteur en droit, chercheur associé à l'IDEP, Université Paris Saclay

« Les financements publics »

Jean-Raphaël Pellas

Professeur, Institut supérieur du commerce de Paris

Discussion & Pause



14H : III - RECONSTRUCTION

Présidence : Line Touzeau

Maître de conférences, Université de Reims Champagne Ardenne

« Les dérogations au droit de la construction et de l'urbanisme »

Noé Wagener

Professeur, Université Paris Est Créteil

« Les dérogations au droit du patrimoine »

Stéphane Duroy

Professeur, Université Paris Saclay

Discussion & Pause

15H : IV - VALORISATION

Présidence : Seydou Traoré

Professeur, Université de Reims Champagne Ardenne

« Les dérogations au droit de l'environnement »

Raphaël Brett

Maître de conférences, Université Paris Saclay

« Les dérogations au code général de la propriété des personnes publiques »

François Priet

Professeur émérite, Université d'Orléans

Discussion

15H50 : V - CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

« Regards sur le système suisse »

Benoît Bovay

Avocat, Professeur, Université de Lausanne



LIEN D'ACCÈS À LA JOURNÉE D'ÉTUDE:

[HTTPS://UNIV-REIMS-FR.ZOOM.US/J/98665950159](https://univ-reims-fr.zoom.us/j/98665950159)

